cid:image001.png@01CD1D75.20A0F150

**Notice de sélection pour Consultant Individuel**

**Consultant international pour réaliser l’évaluation finale du Projet Gestion Durable des Terres et des Eaux et Appui Environnemental au PAPAM : Programme d’Accroissement de la Productivité Agricole au Mali, Composantes PNUD-FEM.**  PIMS \_4138\_ Mali\_PAPAM

Date : 9 mars 2020

**Pays : PNUD MALI**

**Intitulé de la mission** **: Recrutement d’un consultant international pour l’évaluation finale du** projet **Gestion Durable des Terres et des Eaux (GDTE) et Appui Environnemental au PAPAM : Programme d’Accroissement de la Productivité Agricole au Mali, Composantes PNUD-FEM.**  PIMS \_4138\_ Mali\_PAPAM.

**Durée : vingt un** (21) jours.

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail[mali.procurement@undp.org](mailto:mali.procurement@undp.org) avec mention de la référence et intitulé du dossier**. Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **lundi 23 mars 2020** à 17 H 00 précises.

1. **CONTEXTE :**

|  |
| --- |
| Ce projet a été initialement conçu pour être une composante d'un programme plus large de développement intitulé « Promouvoir la production agricole au Mali » (PAPAM) avec un budget total estimé de 160 millions de dollars à être répartie entre 2010 et 2016/7. Il fait également partie du Programme d'investissement stratégique FEM-4, où divers organismes du FEM ont fourni des fonds à partir de sources multiples pour améliorer la Gestion Durable des Terres (GDT) dans les pays bénéficiaires en Afrique, dont le Mali. Une grande partie du programme de PAPAM au Mali se compose d'un chef de file de l'investissement agricole par la Banque mondiale, qui comprend un mélange de prêts par l'IDA et le FIDA, des subventions de la CE, les investissements du gouvernement dans le secteur agricole, ainsi que le financement du FEM exécutés par la Banque mondiale ($ 6,2 millions) et le PNUD ($ 1,9 millions). Bien que relativement petit, la partie du programme du FEM est important. Interventions du FEM de la Banque Mondiale et du PNUD se complètent mutuellement et se concentrent sur la promotion de la Gestion Durable des Terres et des Eaux (GDTE) des pratiques dans les systèmes de production ciblés et sur l'engagement du Ministère de l'Environnement, de l’Eau et de l'Assainissement dans l'amélioration et le suivi de la durabilité des systèmes agricoles et pratiques. En raison de la crise politique au Mali, la mise en œuvre du programme PAPAM a connu des retards. Cette question sera abordée lors de la mise en œuvre du programme dans un contexte post-conflit, étant donné que les investissements dans le développement agricole sont nécessaires.  Le Programme de PAPAM est structuré autour de trois composantes : (1) le transfert de technologie et Service de provision ; (2) les infrastructures d’irrigation ; et (3) l'approche programmatique de le suivi sectoriel.  A travers deux résultats importants, ce projet PNUD-FEM contribuera spécifiquement aux composantes 1 et 3 du PAPAM comme suit: **[Résultat du PNUD-FEM 1]** Renforcer les capacités des organisations de producteurs (OP) et les prestataires de services (au titre du programme PAPAM Sous-composante 1.2); et **[Résultat du PNUD-FEM 2]** Assurer le suivi et l'évaluation sectorielle (PAPAM sous-composantes 3.2 et 3.4).  La stratégie du projet est de s'attaquer aux facteurs de la dégradation des Terres et des ressources naturelles à travers une approche de l'élimination des obstacles. Le choix des résultats et des sites de co-soutenir les objectifs généraux du programme de PAPAM. Compte tenu du budget limité alloué à la composante du PNUD-FEM du PAPAM, ce projet aura une portée limitée sur le terrain. Pour pallier à cela, il mettra l'accent sur la valeur ajoutée que le renforcement des capacités des OP et à assurer les conditions propices à la diffusion de l'innovation dans les pratiques de production au sein du programme de PAPAM. Il le fera en abordant les obstacles au changement, qui à son tour adressera aux principaux facteurs de dégradation des ressources naturelles dans les systèmes de production agricole au Mali.  Le déterminant premier et sous-jacent de la dégradation des terres et des ressources naturelles au Mali est l'application de techniques inappropriées de gestion des terres, attribuée à la faible diffusion des connaissances concernant les meilleures pratiques de Gestion Durable des Terres et des Eaux (GDTE). L'impact des changements climatiques sur ces systèmes d'utilisation de terres affaiblies d’un point de vue environnemental entraîne un risque élevé d'aggravation croissante de la vitesse et de l’ampleur de l'épuisement des ressources naturelles, qui constituent la base de l'agriculture, l'élevage et la foresterie. La hausse prévue des températures, ainsi que la réduction et une plus grande variabilité des précipitations auront un impact négatif sur les saisons agricoles, la productivité des systèmes d'utilisation des terres, la disponibilité en eau, la couverture végétale et la diversité biologique. La migration accrue des personnes et des animaux est prévisible vers les zones à forte pluviométrie, ce qui augmenterait la pression sur les ressources naturelles dans ces régions, et pourrait conduire à des conflits autour de l'accès et de l'utilisation des ressources naturelles.  L’objectif environnemental global du projet est d'accroître et d'élargir l'utilisation des pratiques de GDTE afin d'arrêter, de diminuer et d’inverser le phénomène de dégradation des terres, en mettant l'accent sur les zones où la composante sur les investissements agricoles sera mise en œuvre. Cet objectif sera atteint par l'adoption et la diffusion à grande échelle des technologies de GDTE, en utilisant les services de conseil des secteurs public et privé. Les investissements du projet seront concentrés sur quatre principaux systèmes de production de cultures vivrières (riz et maraîchage irrigués, les céréales pluviales, production fourragère et production animale) dotés d’un potentiel d’accroissement de la productivité reposant sur une demande intérieure confirmée. Ces systèmes de production ont déjà été étudiés par des programmes de recherche, et des techniques innovantes sont facilement accessibles. Dans chaque système de production, un produit agricole de référence et des technologies de GTDE ont été sélectionnés pour garantir leur potentiel de production, des gains de productivité et des impacts environnementaux significatifs. L'objectif est que d'ici la fin du projet, 60% des producteurs bénéficiaires du PAPAM auront adopté des technologies de GTDE. Le projet développera également des services de conseil en GTDE au niveau des organisations communautaires et socioprofessionnelles.  Le projet se traduira par l'amélioration de la résilience des écosystèmes et de la productivité dans les zones agricoles fragiles du Mali. Un suivi sera réalisé à travers le deuxième résultat du projet - un système performant de suivi des impacts agricoles sur les ressources naturelles et les écosystèmes. Le projet vise à élaborer un système de suivi complet des agroécosystèmes choisis, d'ici la fin de l'année 3. Les bénéfices environnementaux du projet seront la réduction du taux, puis le renversement progressif, de la dégradation des sols en augmentant au fur et à mesure les superficies sur lesquelles s’applique la GTDE, par rapport à la situation de référence.  Cette proposition de projet est alignée sur l'UNDAF (2008-2012) et le programme pays du PNUD (2006-2012). Ces cadres de programmation ont été étendues jusqu’en décembre 2014. Elle s'inscrit pleinement dans la quatrième priorité stratégique qui vise à «accroître la sécurité alimentaire, le développement rural et les opportunités d'emploi pour les communautés rurales vulnérables." Le projet est également compatible avec la stratégie du FEM de gestion durable des terres et contribuera directement à la mise en œuvre des programmes stratégiques PS-1 et PS-2 - le PNUD fournissant un appui de premier plan au gouvernement dans le domaine de la GDTE. Le projet est également conforme au Programme Opérationnel PO-15 concernant l'atténuation et la prévention de la dégradation des terres et la désertification. Il est aussi conforme aux principes convenus du Programme d’Invertissent Stratégique (PIS ou SIP en anglais) piloté par le FEM. |

1. **DESCRIPTION DES RESPONSABILITES :**

**Objectif général de l’évaluation finale :**

La présente évaluation, menée à la demande du Gouvernement du Mali, du PNUD et du FEM, a pour objectif de fournir aux partenaires du programme des informations d’appréciation sur la réalisation des produits du projet, de tirer des enseignements et de formuler des recommandations pertinentes pour l’orientation à prendre pour l’atteinte des résultats attendus, la consolidation et la pérennisation des acquis du programme pour des besoins d’extension à d’autres zones géographiques.

**Objectifs spécifiques :**

* Évaluer la performance globale par rapport aux objectifs tels que définis dans le document projet (PRODOC) et d’autres documents connexes ;
* Évaluer la pertinence des actions du projet par rapport aux priorités nationales, ainsi que les objectifs stratégiques du PNUD et du FEM
* Évaluer l’efficience et l’efficacité du projet ; •
* Procéder à l’analyse critique des mesures de mise en œuvre et de gestion du projet ainsi que les contraintes liées à la mise en échelle des bonnes pratiques GDTE ;
* Évaluer la durabilité des interventions du projet et considérer l’impact du projet surtout de chaque bonne pratique sur la vie des communautés bénéficiaires de l’intervention ; et,
* Documenter les leçons apprises et les meilleures pratiques relatives à la conception, à la mise en œuvre et à la gestion du projet, qui pourraient être utiles à d’autres projets dans le pays et ailleurs dans le monde.

1. **CRITERES CLEFS DE L’EVALUATION :**

**L’évaluation devra analyser les points suivants** :

**Pertinence du projet relativement aux :**

* objectifs et la stratégie du projet par rapport aux priorités nationales et au mandat et priorités du PNUD ;
* besoins exprimés par les partenaires nationaux ;
* à la politique de la promotion d’un cadre de coopération, de coordination et de pilotage du développement régional ;
* acteurs et parties prenantes du projet ;
* zones d’interventions, groupes cibles ; et
* mécanismes et modalités d’intervention et de suivi et d'évaluation.

**Efficacité à travers une analyse de :**

* La quantité et la qualité des activités réalisées et des résultats atteints par le projet en rapport avec la programmation ;
* La répartition et l’utilisation des ressources ;
* Les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation et le rôle des différents acteurs ;
* La contribution du projet à la réalisation des priorités du gouvernement appuyées par le PNUD ;

**Efficience,** l’évaluation s’intéressera, par rapport aux produits réalisés et aux résultats atteints, à :

* L’utilisation des ressources du projet (adéquation des moyens, du personnel et activités aux résultats à atteindre, bon usage des ressources, capacités d’exécution, etc.) ;
* Les partenariats mis en place, en lien avec les autres intervenants du secteur.

**Durabilité des résultats** et de leurs impacts en termes de renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires nationaux et en termes de développement humain durable ;

* L’évaluation devra formuler des propositions de capitalisation des acquis et d’amélioration pour une éventuelle poursuite des activités dans le cadre d’une extension du présent programme ou d’’un nouveau programme en termes de stratégies et de dispositif organisationnel de mise en œuvre et de suivi du programme, de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à sa mise en œuvre y compris les modalités d’exécution.

**Questions relatives à l’évaluation:**  
**En outre, la mission d’évaluation examinera les performances globales du projet par rapport aux résultats attendus mais s’appesantira également sur certaines questions spécifiques :**

* Evaluation des performances du projet

**Les préoccupations majeures auxquelles il faudra répondre sont :**

* Quelle est la performance du projet en termes d’atteinte des résultats escomptés en référence aux indicateurs et cibles du cadre de ressources et résultats et de réalisation des activités prévues;
* En rapport avec les ressources mises à disposition et les activités effectives, quels sont les signes et preuves que le projet a atteint ou pourra atteindre ses objectifs et aura ainsi contribué à l’objectif de consolidation du développement local;
* Quelles valeurs ajoutées ou conséquences peuvent être attribuées au projet  à ce stade;
* Quel est le degré de satisfaction des diverses parties prenantes vis-à-vis du projet et des résultats atteints.

**Evaluation de la durabilité des résultats:**  
**La mission évaluera les possibilités de pérennisation des acquis du projet sur des aspects tels que :**

* Les institutions et capacités renforcées ;
* Quelle a été la contribution du projet au renforcement des capacités nationales ;
* Quels outils devraient être mis en place pour assurer la durabilité et la diffusion des produits assurés par le projet ;
* Le niveau de fonctionnalité et durabilité des outils  réalisés ;
* Les facteurs déterminants dans la mise en œuvre du projet;
* La mise en œuvre du projet et les résultats atteints l’ont-ils été conformément au plan établi ou existe-t-il des obstacles imputables au PNUD, au Gouvernement ou à d’autres partenaires qui ont limité la réussite du projet;
* Le projet possède-t-il une vision claire des résultats à atteindre et des moyens nécessaires devant être mobilisés à cet effet;
* La justification et le cadre de ressources et résultats du projet sont-ils pertinents pour l’atteinte des objectifs au regard du contexte national;
* Les hypothèses et les risques identifiés ont-ils été pertinents ? ont-ils été bien gérés;
* Le projet a-t-il été bien conçu et s’insère-t-il dans les stratégies nationales en matière d’appui à la protection de l’environnement;
* Les arrangements de gestion du projet étaient-ils adéquats et appropriés;
* La gestion du projet a-t-elle été axée sur l’atteinte des résultats ;
* Existe-t-il des goulots d’étranglement au niveau des décaissements entre le PNUD et le projet;
* Les systèmes de gestion et de rapportage ont-ils fonctionné correctement;
* Quelles ont été la qualité et la pertinence de l’appui technique du PNUD ainsi que de la Direction de l’AEDD dans la mise en œuvre du projet et l’atteinte des résultats.

**La nature catalytique :**

* Dans quelle mesure le projet a eu un effet catalyseur, en substance, financièrement et en termes de développement et / ou le renforcement des partenariats.
* Analyse de situation dans la perspective d’une extension du projet;
* Analyser la vision, la stratégie et les mesures concernant une continuation du projet;
* Quels sont les efforts actuels dans le domaine;
* Quels sont les défis à relever et les lacunes à combler dans le processus;
* Apprécier la possibilité d’une formulation d’une seconde phase du projet en considérant les leçons et recommandations de la phase actuelle du programme.

**Résultats attendus de l'analyse:**

* Au terme de cette évaluation, les partenaires devront disposer d’éléments pertinents pour la prise de décision relative en partie aux mesures correctives, objet d’une formulation d’une seconde phase;

**L’évaluation à cet effet, devra fournir une information d’analyse sur :**

* L’état de la mise en œuvre du projet et des progrès réalisés par rapport aux différents objectifs retenus ;
* Les facteurs ayant influencé positivement ou négativement à tous les niveaux l’atteinte des objectifs du projet ;
* Le degré d’atteinte des objectifs ;
* Les forces, faiblesses, opportunités et risques du projet ;
* La définition d’orientations claires, de suggestions ou de recommandations pertinentes (en termes d’objectifs à atteindre, d’actions à entreprendre, de partenariat à développer, etc.) ;
* L’identification et la documentation des enseignements qui en résultent en termes de bonnes ou de mauvaises pratiques ;
* L’opportunité et les modalités d’extension du projet existant, ainsi que les conditions de sa mise en œuvre efficiente.

**Produits attendus:**  
**L’évaluation devra produire les rapports suivants :**

* Un rapport initial d’évaluation – Un rapport initial doit être préparé et présenté au commanditaire durant la première semaine de la mission, par le consultant évaluateur. Il doit détailler la compréhension de l’évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués en indiquant comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse à l’aide de : méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations ;
* Un projet de rapport d’évaluation provisoire à restituer aux parties prenantes;
* Un rapport d’évaluation finale intégrant les observations de la partie prenante;
* Une présentation power point sur les résultats, conclusions et recommandations de la mission.

**NB :** Le rapport final de la mission ne devra pas excéder 40 pages, annexes non comprises.

# 

# 4. METHODOLOGIE

**Le consultant international détaillera dans le rapport initial l’approche méthodologique qui sera suivie pour la réalisation de la mission. Toutefois, le déroulement de la mission devrait comporter les étapes ci-après :**

* Réunion de cadrage avec le Consultant dont l’objet est de présenter le consultant aux parties prenantes dont le PNUD, l’équipe du projet et l’AEDD, la clarification du mandat et échanges sur la méthodologie;
* Consultation de la bibliographie existante : exploitation de toute la documentation produite dans le cadre de la mise en œuvre du projet;
* Au cours de cette phase, le consultant  procédera à une revue documentaire qui consistera entre autres, à collecter les informations disponibles sur les approches, outils, et mécanismes de planification, de mise en œuvre et de suivi du projet ainsi que la documentation générée à l’occasion de l’exécution du projet;
* A cet effet, une liste de documents obligatoires à considérer par le consultant sera fournie au consultant par l’équipe du projet et du PNUD.

**Approche participative :**

* Il s’agit de l’organisation des réunions de travail avec les principaux acteurs et bénéficiaires sur les résultats du projet. Dans ce cadre, le consultant rencontrera les partenaires nationaux et régionaux/locaux ainsi que les principaux partenaires techniques et financiers et les programmes et projets intervenant en  matière de gestion durable des terres;
* Il sera suggéré au consultant d’utiliser un questionnaire, les visites sur le terrain et les entretiens avec les services techniques et les Organisations de Producteurs (OP) sur les sites ayant abrité les sessions de formation.
* Au niveau de chaque cercle, il existe des Points Focaux régionaux et locaux auxquels le consultant va s’appuyer pour l’organisation de sa mission sur le terrain. Il sera demandé au consultant d’évaluer le mémorandum d’accord qui lie l’Agence de l’Environnement et du Développement Durable (AEDD) et les Directions Régionales des Eaux et Forêts (DREF) et de l’agriculture (DRA) des régions de Sikasso et de Mopti, et aussi la valeur ajoutée des Points Focaux dans l’atteinte des résultats du projet.

**Structure du rapport:**  
**Le rapport de mission devra aborder l’ensemble des points énumérés dans les termes de référence et doit être présenté selon une structure qui met en exergue, sans être limité à, les éléments suivants :**

* Une synthèse de trois pages au maximum décrivant les but et les objectifs de l’évaluation, l’approche et les méthodes d’évaluation et un résumé des principales déductions, conclusions et recommandations ;
* L’étendue et les objectifs de l’évaluation en abordant les principales questions liées à l’évaluation ;
* L’approche et méthodes d’évaluation ;
* Termes de référence pour l’évaluation finale du projet
* L’analyse des données ;
* La matrice d’évaluation remplie ;
* Une mise à jour des indicateurs du programme, discussion de leur pertinence et éventuellement proposition d’autres indicateurs pertinents ;
* Les déductions et conclusions ;
* Les recommandations ;
* Et les enseignements tirés.

# 5. LIEU DE L’ETUDE

L’étude sera conduite dans le District de Bamako et les régions de Sikasso (Cercles de Sikasso, Bougouni et Koutiala) et de Mopti (Cercles de Bankass, Koro et Douentza).

**6. LIVRABLES**

Il est attendu du consultant :

* Une note méthodologique succincte décrivant les méthodes, les outils, les échantillons, les partenaires à visiter, les sites à visiter et un calendrier qui doit être validée par les parties prenantes
* une (01) copie du rapport provisoire de l’évaluation à valider par les parties prenantes
* trois (03) copies du rapport final intégrant les observations des parties prenantes, PNUD, Bureau Régional et équipe FEM à Addis.

Tous les documents seront rédigés en langue française et remis en formats papier et électronique (Word, Excel et Powerpoint), etc.

**NB :** toutes les présentations du consultant avec les parties prenantes se feront obligatoirement en Powerpoint.

1. **COMPÉTENCES**

# Tâches du consultant

# Les principales tâches assignées au consultant sont :

* l’élaboration de la méthodologie de l’étude ;
* l’élaboration du chronogramme de réalisation de l’étude ;
* la participation aux séances de debriefing avec des résumés succincts :
* la participation à la réunion de validation du rapport de démarrage de l’étude
* l’organisation de rencontres avec l’ensemble des acteurs aux niveaux national, régional et local dans la conduite de la mission;
* la conception de la note conceptuelle des outils de collecte des données sur le terrain auprès des organisations de producteurs, bénéficiaires de l’intervention et sur les sites du projet ;
* l’organisation des séances de travail avec les membres du comité national de pilotage du projet, les partenaires techniques et financiers du projet et l’équipe du projet, en charge de valider chaque étape de la mission.
* la collecte des données sur l’impact des réalisations des bonnes pratiques sur la vie des communautés bénéficiaires au niveau des 6 cercles d’intervention du projet ;
* le choix des sites à échantillonner ;
* l’information et la sensibilisation des responsables sur la mise à échelle des bonnes pratiques GDTE dans la zone du projet et au déla ;
* la production du rapport provisoire de l’évaluation finale ;
* la participation à la réunion du comité technique d’examen et de validation du rapport provisoire de l’évaluation finale;
* la production et le dépôt du rapport final de l’évaluation finale.

**Aptitudes Interactives :**

* reconnaît et réagit de façon appropriée aux idées, aux intérêts et aux préoccupations des autres en témoignant d’une grande sensibilité pour la différence ;
* établit les normes et objectifs de performance, et assume les responsabilités y afférentes.

**Orientation sur les résultats :**

* planifie et produit des résultats de qualité pour atteindre les objectifs visés.

**Innovation et discernement :**

* contribue avec des idées et des approches novatrices et pratiques pour faire face à des situations difficiles ;
* s’efforce de fournir des services de qualité centrés sur le client (à l’interne comme à l’externe).

**Communication:**

Démontre de bonnes aptitudes de communication écrite et orale.

* Connaissance du travail et expertise ;
* exécute les tâches quotidiennes de façon ordonnée, efficace et systématique en s’adaptant à la charge de travail lorsqu’elle fluctue ;
* utilise la technologie de l’Information comme outil et comme ressource ;
* est motivé et démontre une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
* bonne connaissance des initiatives d’élaboration et de mise en œuvre de programmes d’éducation sur les risques climatiques et d’inondations au Mali ;
* expériences des procédures du PNUD et du Fonds Mondial pour l’Environnement en matière de gestion programmatique.

1. **QUALIFICATIONS**

# Profil du consultant

* L’étude sera conduite par un consultant international (individuel), **avec au minimum un master** en agronomie, agroéconomie, environnement, sciences sociales, ou tout diplôme jugé équivalent ;

Il doit :

* avoir au moins dix (10) ans d’expériences professionnelles pertinentes en matière d’évaluation des projets environnementaux et de développement durable;
* une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi axé sur les résultats et les méthodes d’évaluation des projets sur le terrain;
* une connaissance technique des domaines principaux ciblés (gestion durable des terres, agroéconomie, développement rural, écologie, forestier, sciences de la terre), ou domaines connexes ;
* une connaissance du PNUD et du FEM ;
* des compétences en renforcement des capacités des producteurs et du suivi des impacts
* avoir au moins une expérience similaire dans un pays post conflit.
* Une maîtrise du français (oral et écrit).
* Une bonne connaissance du contexte du Mali et des régions d’intervention du projet est un atout
* Avoir des compétences diverses dans la gestion des projets;

**Langues Requises :** le ou la candidat (e) doit maîtriser parfaitement le français. La connaissance pratique de l’anglais est un atout.

**Critères d’Evaluation**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

1. ***Les propositions techniques***

Elles sont évaluées sur des critères suivants en rapport avec les termes de référence.

Pour information, la proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Note** |
| Compréhension de la mission | 10 points |
| Qualification (expériences, travaux similaires et diplômes) | 40 points |
| Méthodologie et Plan de travail | 50 points |
| **Total** | **100 points** |

**Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.**

***b. Les propositions financières***

Le/la consultant (e) fait sa proposition financière suivant le tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

***Note financière A = [(Offre financière le moins disant) /Offre financière de A] x 30***

**Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (technique pondérée + financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

1. **DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L’OFFRE :**

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Document*** | ***Description*** | ***Forme*** |
| Curriculum Vitae ou P11 | Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | Annexe 3 : |
| Diplômes | Envoyer les copies de vos diplômes |  |
| Tableau des coûts | Remplir le tableau | Annexe 4 |

***N.B.***

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [**Conditions Générales des Contrats Individuels**](http://www.cd.undp.org/hr/Conditions_Générales_IC.pdf) **(annexe 2)**.

**ANNEXES**

**Annexe 1 - Terme de Références de la mission** (voir plus haut).

**Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels.**

****

**Annexe 3- Tableau des coûts.**

****

**Annexe 4 – P11 (SC & IC).**

****

**Annexe 5- Type de contrat.**

